ECHO DE MONTPEYROUX

BULLETIN MUNICIPAL N°154 MAI 2023

COMMUNE DE MONTPEYROUX

MAIRIE : 10, Avenue du Rosaire

TEL : 04.67.96.61.07

EMAIL : contact@montpeyroux34.com

SITE INTERNET : www.montpeyroux34.com

AGENCE POSTALE COMMUNALE : 04.67.44.11.38

MEDIATHEQUE : 04.67.44.29.15

SOMMAIRE

EDITORIAL DU MAIRE : P 3

CONSEIL MUNICIPAL : P 4 à 11

GRAPPES D'HISTOIRE : P 12 à 13

INFOS COMMUNE : P 14 à 20

MEDIATHEQUE : P 21

ASSOCIATIONS : P 22 à39

MOANGI : P 40

REGRETS

Mme DELATTRE Annie née BOWN

Mr BAUDET Jean Claude

Père ARNAL Michel

Mme CAMBON Michelle

Mr RAYMOND Jean

Mme VALLAT Marguerite née CAMBON

FELICITATIONS

LAURENT Marie et FRIDIERE Romain

PELTRIAUX Laureen et RAMON Philippe

EL AYYADI Ikram et VALGALIER Benoît

BIENVENUE à

INDARA de Bernadette CORTES

JUAN de Julie FONS et Jean Baptiste CORTES

LOAN de Lucile ROUQUETTE et Christopher DUROU

AGATHE de Sabrina et Matthieu TREBEL

REDACTION COMMISSION INFORMATION 750 EXEMPLAIRES TIRAGE DU 22 MAI 2023

EDITORIAL

Nous allons rentrer dans une période où l'ensemble de notre environnement immédiat va se mettre en effervescence. La nature va nous offrir ses senteurs et ses couleurs.

Tous nos sens vont être en éveil pour admirer le magnifique décor que nous offre la nature. La faune et la flore s'unissent dans une symphonie !!! Prenons le temps de les observer.

Au-delà de notre environnement naturel, notre commune s'active depuis quelques semaines.

De nombreuses animations viennent égayer notre quotidien. Ce foisonnement d'activités démontre le dynamisme de notre commune et l'implication des bénévoles. Que l'ensemble d'entre eux soit ici remercié très chaleureusement à travers mes propos.

Monsieur le Sous Préfet Éric Suzanne a visité notre village, il nous a félicité pour la bonne tenue de notre commune, de l'excellente qualité de nos réalisations. Il place Montpeyroux comme **village de référence** dans sa circonscription. Ces propos font écho aux nôtres et récompensent la qualité de notre travail. N'en déplaise à certains !!!

Montpeyroux, terre de vie associative et d'animations, mais aussi de réalisations, de transformations et de bien vivre ensemble.

Ce constat que nous faisons est aussi le résultat de notre implication pour mettre les montpeyrousiens et les montpeyrousiennes dans les meilleures conditions de vie.

De plus, le contenu de notre Echo atteste de cette vitalité à travers les offres alléchantes que la commune, la communauté de communes et les associations offrent à la population.

Pour preuve de notre vitalité, la dernière manifestation « Toutes Caves Ouvertes » a eu un franc succès. C'est environ 5000 personnes qui ont sillonné nos rues pour déguster nos vins et apprécier toutes les façons de se restaurer. Ce projet monté par le Cru Montpeyroux en collaboration avec la mairie continue à apporter une certaine notoriété et une belle image du dynamisme de notre village.

Ce champ d'activité démontre qu'il y a à Montpeyroux un terrain favorable aux animations, nous nous employons à l'entretenir.

Ce résultat peut être une réponse aux grincheux.

Restons optimistes et sereins! Oui, Montpeyroux reste un très bon et très beau village.

Bonne continuation à tous.

Le Maire CLAUDE CARCELLER

MONTPEYROUX

COMMUNE DE MONTPEYROUX

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 30 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois et le 30 mars à 18h, le Conseil Municipal de la Commune de Montpeyroux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Claude CARCELLER, Maire.

Etaient présents : Bernard JEREZ, Jeanine NONROY, Claude GOUJON, Catherine GIL, Norbert ALAÏMO, Laure DESVARD, Christophe BOYER, Félix von LUSCHKA-SELLHEIM, Françoise PUGINIER-LUSCHKA, Jim CARTIER, Pauline LAINE-CURTAN,

Virginie GUSTAVE (à partir de 18h25).

Etaient excusés : Marie-Claire FRYDER

Etaient absents : Ludovic GALHAC

Ont donné procuration : Marie-Claire FRYDER à Norbert ALAÏMO

Date de la convocation : 23/03/2023

Secrétaire de séance : Catherine GIL

Objet : Approbation du compte administratif 2022 (voir annexes)

L'adjoint aux finances prend la parole et présente le compte administratif 2022 :

Budget général :

Exploitation :

- Dépenses : 1 004 409.17 €
- Recettes : 1 334 576.41 €
- Excédent de l'exercice : 330 167.24 €
- Report 2021 : 27 421.14 €
- Excédent global 2022 : 357 588.38 €

Investissement :

- Dépenses : 866 945.20 €
- Recettes : 859 713.62 €
- Déficit de l'exercice : 7 231.58 €
- Report 2021 : 297 729.22 €
- Excédent global 2022 : 290 497.64 €

Monsieur le Maire sort de la salle.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents ou représentés, avec deux abstentions.

APPROUVE le compte administratif 2022 du budget général tel que présenté ci dessus.

<u>Objet</u> : Approbation du Compte de gestion 2022 – Budget général

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le compte de gestion 2022 du trésorier, pour le budget général, strictement identique au compte administratif arrêté en Mairie.
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents ou représentés avec deux abstentions,

APPROUVE le compte de gestion 2022 du budget général établi par le Trésorier, tel que présenté.

<u>Objet</u> : Affectation des résultats 2022 – Budget général

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire,
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents ou représentés avec deux abstentions,

AFFECTE ainsi qu'il suit le résultat 2022 du budget général :

en report à nouveau créditeur l'excédent d'exploitation de ***17 588.38 €.***

en dotation au cpte 1068 l'excédent d'exploitation de ***340 000.00 €,***

en report à nouveau créditeur l'excédent d'investissement de ***290 497.64 €.***

18h25 Arrivée de Virginie GUSTAVE.

<u>Objet</u> : Vote du taux des Taxes Locales Directes 2023

Monsieur le Maire expose que dans le cadre de la réforme sur la taxe d'habitation, qui a été supprimée pour tous les assujettis, dans un deuxième temps la taxe d'habitation sur les résidences secondaires apparait. Le conseil municipal est invité à en fixer le taux. Il propose d'augmenter les taux des impôts locaux,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents ou représentés avec deux abstentions,

FIXE ainsi qu'il suit le taux des taxes locales directes pour 2023 :

TFB : 42.21 % anciennement 41,21%

TFNB : 61.53 % anciennement 60,53%

THRS : 16.16 %

<u>Objet</u> : Vote du budget primitif 2023

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2023 accompagné de sa note synthétique.
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents ou représentés avec deux abstentions,

VOTE ainsi qu'il suit le budget primitif 2023 : ***Budget général :***

Exploitation :

Dépenses : 1 314 615.00 €

Recettes : 1 314 615.00 €

RÉSULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

L'exécution du budget 2022 s'est effectué dans un contexte stabilisé avec le quasi retour à la normale au plan sanitaire.

Fonctionnement

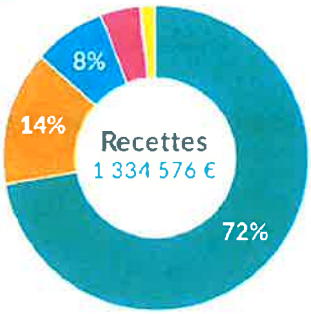

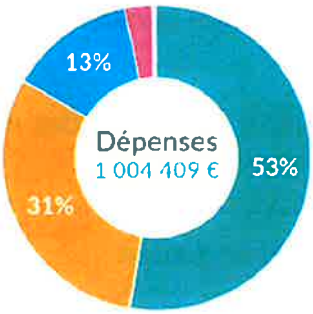

Impôts et taxes :	964 024 €
Dotations et participations :	190 468 €
Produits des services :	102 354 €
Autres recettes réelles :	56 746 €
Recettes d'ordre :	20 984 €

Charges de personnel :	530 425 €
Charges générales :	307 409 €
Charges gestion courante :	134 203 €
Interêts d'emprunts :	30 308 €
Autres dépenses réelles	2 064 €

Investissement

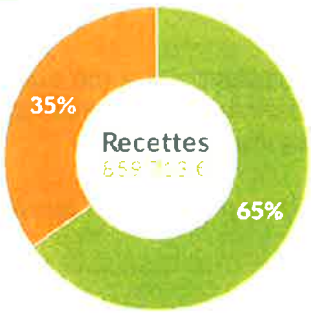

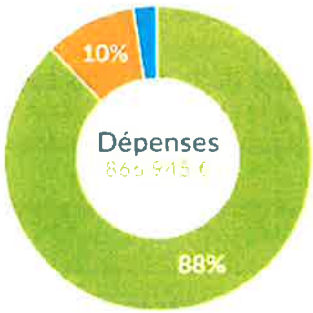

Dotations et subventions :	559 713 €
Excédents de fonct capitalisés :	300 000 €

Dépenses d'équipement :	760 949 €
Remboursement du capital :	84 127 €
Dépenses d'ordre :	20 984 €
Autres dépenses réelles :	885 €

Réalisations engagées

Réfection de l'Avenue du Rosaire, toilettes publiques et bornes électriques de recharge sur le parking du Couvent. Chaudière de l'école, extension de la salle polyvalente, toit de l'église. Jardins partagés.

Toilettes publiques

Borne de recharge électrique

2022 a mis l'accent sur la voirie, avec plus de la moitié des crédits d'investissement affectés. Les bâtiments communaux ont aussi été revus et repris, avec notamment la fin du programme du pôle administratif Mairie Médiathèque APC. La partie fonctionnement est légèrement excédentaire avec des recettes un peu plus élevées que les prévisions.

Autofinancement de la collectivité

225 056€

Capacité de désendettement

4.00 ans

Le budget 2023 s'inscrit dans la période « Post Covid » et « Guerre en Ukraine".

BUDGET 2023 : 3 085 215 €

FONCTIONNEMENT : 1 314 615 €

INVESTISSEMENT : 1 770 600 €

Fonctionnement

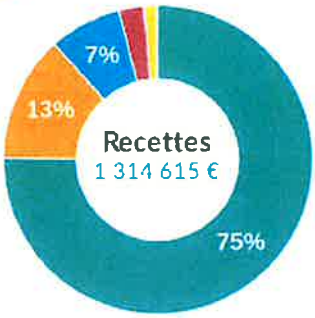

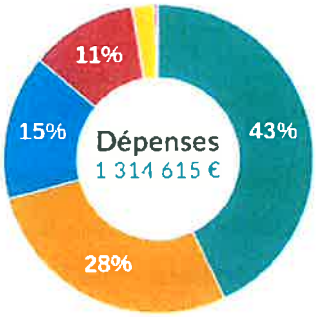

Impôts et taxes :	988 115 €
Dotations et participations :	174 312 €
Produits des services :	98 559 €
Autres recettes :	36 041 €
Excédent antérieur :	17 588 €

Charges de personnel :	564 750 €
Charges générales :	366 865 €
Virement à section d'invest :	200 000 €
Charges gestion courante :	148 000 €
Intérêts d'emprunts :	30 000 €
Autres dépenses :	5 000 €

Investissement

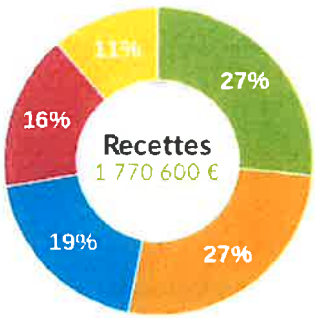

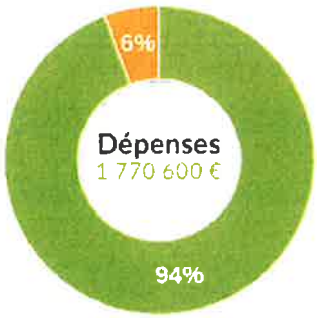

Dotations et subventions :	470 102 €
Emprunt :	470 000 €
Excédents de fonct capitalisés :	340 000 €
Excédent d'invest reporté :	290 497 €
Virement de section de fonct :	200 000 €

Dépenses d'équipement :	1 670 600 €
Remboursement du capital :	100 000 €

Projets de la commune

Parking mairie médiathèque :

319 000 €

Logts sociaux ancienne Mairie :

290 000 €

Eclairage public :

78 000 €

Zoom sur

L'augmentation du coût de l'énergie, et la revalorisation des salaires expliquent en partie l'augmentation des prévisions de dépenses de fonctionnement d'environ 8%.

Fiscalité communale

42.21%
Taxe foncière

61.53%
Taxe foncière non-bati

Les orientations du BP 2023

En 2023 la réfection de la voirie se poursuit, ainsi que le rafraichissement de différentes façades des bâtiments communaux. A l'école la dernière classe sera repeinte et aménagée ainsi que le préau. Il est prévu également de mettre en sécurité l'ancienne école de garçons. Par ailleurs, le presbytère n'étant plus habité, une proposition d'acquisition a été faite à l'évêché. Cette année l'accent sera mis sur l'aménagement des espaces verts et publics, par un entretien plus soutenu, et l'ajout de mobilier urbain dans le village.

nvestissement :

· Dépenses : 1 770 600.00 €

· Recettes : 1 770 600.00 €

Objet : Attribution des subventions 2023 aux associations

L'adjoint aux finances propose le détail d'attribution de subvention pour l'exercice 2023 des associations de la commune. Le conseil municipal, après en avoir délibéré à la majorité des membres présents ou représentés avec deux abstentions,

VOTE ainsi qu'il suit le détail des subventions 2023 accordées aux associations :

- Art Tention : 1 200 €
- Coop scolaire : 2 355 €
- Foyer de l'Amitié : 1 600 €
- Sté de chasse : 1 200 €
- Diane : 700 €
- Spéléo club : 1 200 €
- Séniors Vallée Dorée : 300 €
- Synd des vignerons : 4 500 €
- L'Atelier du Lundi : 950 €
- Mieux-être : 1 000 €
- Dysse animée : 1 000 €
- Foot club : 5 000 €
- Duo des Lavagnes : 900 €
- Les Mains Malines : 500 €
- L'Héraultaise : 800 €
- Krav Maga : 350 €
- Homo Ludens : 1 300 €
- La Calendreta : 180 €
- Team Baudille trail 800 €
- Je dis vins : 2 000 €
- Zéro déchet : 250 €
- On sème : 180 €
- Montpeyroux 2030 : 180 €
- Séisme Turquie Syrie : 1 398 €

Objet : Tarifs divers

Monsieur le Maire expose que dans le cadre de la préparation du budget primitif, les recettes et les dépenses sont examinées au plus près ; afin d'avoir le recul nécessaire ainsi qu'une vision globale de l'évolution des produits de la commune, il propose de revoir les divers tarifs appliqués aux différents services proposés à la population.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents et représentés avec deux abstentions

FIXE ainsi qu'il suit les tarifs des différents produits et services proposés à la population, applicables à compter du caractère exécutoire de cette décision,

- Location des salles communales :

- Rosaire : forfait : 100 €
- Couvent : forfait : 300 € + Caution de 400 €
- Micocouliers : forfait : 350 € + Caution de 500 €

Prêt de matériel aux particuliers :

Tables et/ou chaises : caution de 150 €,

Retenue et/ou facturation en cas de dégradation :

50 € par chaise abîmée,

80 € par table abîmée,

Droit de place :

Marché : 6 € par jour,

Véhicules ambulants (pizza, food-truck, etc...) 10 € par jour,

Terrasses : Mimosas : 900 €

Epicerie : 200 €

Tabac presse : 100 €

Marché de Noël : 5 € pour les Montpeyrousiens, 15 € pour les extérieurs,

Stand lors de la Fête votive : 3 € le ml pour la durée de la Fête

Concession dans les cimetières :

1 / 2 places : 1m x 2.50m : 500 € pour une durée de 50 ans,

2 / 4 places : 2m x 2.50m : 900 € pour une durée de 50 ans,

Columbarium : 650 € la case pour une durée de 50 ans,

Photocopies N&B : A4 : 20 cts, A3 : 30 cts

Couleur : A4 : 30 cts, A3 : 40 cts

Extrait cadastral : 0.60 cts

Repas à la cantine scolaire :3.80 € par enfant,

CHARGE Monsieur le Maire d'effectuer de manière générale toutes démarches utiles à cet effet, notamment signer les conventions correspondantes le cas échéant.

Objet : Modification du tableau des emplois

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la Préfecture a sollicité les communes pour ouvrir de nouveaux guichets de proximité pour la délivrance des Cartes Nationales d'Identité et des Passeports. En effet, les délais pour obtenir des rendez-vous pour ces formalités sont devenus anormaux (environ 3 mois).

Monsieur le Maire précise n'avoir pas hésité à positionner la commune dans ce dispositif, afin de participer à l'effort de résorption de ces délais et surtout répondre aux besoins de la population, bien que cela nécessite une augmentation des horaires de l'agent en charge des services à la population.

Il précise que l'état propose une participation financière forfaitaire annuelle aux coûts du personnel communal ainsi générés, ainsi qu'une dotation unique de mise en place et d'acquisition de matériel.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

DECIDE d'augmenter l'emploi d'adjoint administratif principal 2ème classe à compter du 1er avril 2023 de 5,5h hebdomadaires, portant ainsi l'emploi existant de 29.5/35ème à un temps complet, avec pour mission le renfort des services à la population,

DIT que cet emploi est pourvu par un agent titulaire en place,

CHARGE Monsieur le Maire d'effectuer toute démarche utile à cet effet.

***Objet** : Demande de subventions Fond vert pour éclairage public*

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le programme de rénovation de l'éclairage public en ›lusieurs tranches, avec l'aide du Syndicat Hérault Energie qui participait financièrement. Or, de nouvelles nesures ont été adoptées par ce syndicat qui, dorénavant, ne participe à la rénovation de l'éclairage public les communes qu'à la condition que celles-ci lui transfèrent la compétence. Ce n'est pas la volonté de la :ommune, aussi il convient de rechercher d'autres financements pour finir ce programme.

Par ailleurs l'Etat a mis en place un programme « France Nation Verte », qui prévoit des fonds destiıés aux collectivités locales et visant à accélérer l'adaptation au changement climatique, l'amélioration du :adre de vie et la promotion de projets à fort gain environnemental.

l propose de solliciter une subvention Fond Vert au titre de l'« Axe 1 – Renforcer la performance environnenentale - Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public ».

.e conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents ou représentés,

)ECIDE de réaliser la totalité des tranches restantes de la rénovation du parc de l'éclairage public, pour un nontant de 65 388 € HT,

;OLLICITE de l'Etat une subvention au taux le plus élevé possible, dans le cadre du Fond Vert - Axe 1 Renforcer la performance environnementale - Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public,

RETIENT le plan de financement suivant : Dépenses HT : 65 388 € Recettes HT : Subv Etat 80% : 52 310 €

Autofinancement : 20 % : 13 078 €

CHARGE Monsieur le Maire d'effectuer toute démarche utile à cet effet.

Objet : Opération 8 000 arbres – Campagne 2023

Monsieur le Maire rappelle l'engagement du Département en faveur de la préservation de l'environnement et de la biodiversité. C'est dans ce cadre qu'il a lancé l'opération «8 000 arbres par an pour l'Hérault » visant à faire don aux communes d'arbres pour promouvoir l'espace public et encourager les communes à intégrer les arbres dans leurs projets d'aménagements.

Ces plantations ont vocation à être affectées à l'usage du public ou à un service public communal écoles maternelles et élémentaires, voies communales, aire de jeux, places publiques, autres espaces pu›lics communaux), celles-ci étant cédées à la commune à l'amiable et à titre gratuit.

Il est entendu que la commune sera responsable de leur entretien, contribuant ainsi à la réussite de opération par la qualité et le suivi des prestations liées à la prise de la végétation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents ou représentés,

ACCEPTE la cession à l'amiable et à titre gratuit, sans déclassement préalable, conformément à l'article L 3112-1 du code général de la propriété des personnes publiques de 60 arbres :
5 noyers, 5 noisetiers, 5 jujubiers, 5 mûriers blancs, 10 micocouliers, 10 oliviers, 20 frênes à feuilles étroites,

S'ENGAGE à entretenir ces arbres,

AFFECTE ces plantations aux espaces publics communaux suivants :
Parking du Barry,
Parking de l'Estagnol
Parking centre village (Mairie)
Parking mairie et médiathèque

AUTORISE Monsieur le Maire à signer au nom et pour le compte de la Commune tous les actes relatifs à la nise en œuvre de cette action.

***Objet** : Vœux – Maintien des traditions bouvines*

CONSIDERANT que plusieurs personnalités politiques et associatives (maires, parlementaires, présidents d'intercommunalité, Conseillers départementaux, Conseillers régionaux, d'associations spécialisées...) soutiennent la culture bouvine.

CONSIDERANT qu'il convient de soutenir l'association "Union des Jeunes de Provence et du Languedoc pour la défense de nos traditions", qui regroupe 38 associations de jeunes représentant 3 000 adhérents,

CONSIDERANT qu'il appartient au Maire et à son Conseil Municipal, au Président d'intercommunalité et aux Conseillers communautaires, d'émettre des vœux sur tout objet d'intérêt local.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents ou représentés, avec deux voix contre et trois abstentions,

APPROUVE la présente motion en faveur de la bouvine, des traditions taurines et de la ruralité,

APPROUVE la poursuite de la promotion du patrimoine culturel matériel et immatériel relatif à la course camarguaise,

CHARGE Monsieur le Maire de communiquer à Mesdames et Messieurs les parlementaires du Gard, de l'Hérault, des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse, la présente motion visant au rejet de la réforme de la bouvine demandée par des élus du Parti animaliste.

***Objet** : Vœux – Rejet du projet de golf à « Lavagnac »*

CONSIDERANT la récente reprise des travaux d'aménagements du golf de Lavagnac, projet initié il y a plus de 15 ans,

CONSIDERANT que le bureau de la CLE avait donné un avis défavorable sur le projet initial le 7 juillet 2010,

CONSIDERANT que le Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) qui prend en compte les besoins des milieux aquatiques, approuvé le 14 octobre 2018, constatant l'équilibre quantitatif à peine atteint en basse vallée de l'Hérault, a conclu à l'impossibilité d'augmenter les prélèvements dans l'Hérault de juin à septembre, sauf à les compenser par un lâcher équivalent depuis le barrage du Salagou.

CONSIDERANT que l'allocation du volume compensatoire du barrage du Salagou acté dans le PGRE concerne uniquement les besoins futurs du territoire pour l'eau potable et pour l'irrigation des cultures.

CONSIDERANT l'avis défavorable de la CLE du Fleuve Hérault sur le projet modifié le 22 janvier 2020

CONSIDERANT qu'en 2023 BRL a informé par écrit son incapacité à fournir l'eau pour l'arrosage du golf

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents ou représentés,

AFFIRME, dans le contexte actuel de tension générée par les périodes de sècheresses récurrentes, son opposition à la mobilisation de tout ou partie de la ressource en eau disponible pour satisfaire aux besoins d'un équipement de loisir tel que le projet de golf sur le domaine de Lavagnac, dont l'arrosage nécessiterait le prélèvement de plus de 200 000 m3 dans la ressource Hérault.

La séance est levée à 19h50

Marcher toujours plus loin...

Cette année, j'ai eu l'opportunité de participer au repas des ainés à l'occasion de la nouvelle année. Cela m'a donné envie de vous faire découvrir une personnalité clef chez nos anciens : Bernard Magnat, président du Foyer de l'Amitié de 2004 à 2023.

Bernard est arrivé à Montpeyroux en 2001, avec sa femme Marie-Jo, car le couple s'était fait une promesse le jour de leur mariage : Marie-Jo, la montpeyrousienne, venait vivre dans la région lyonnaise si Bernard acceptait d'aller vivre à Montpeyroux pour leur retraite. La promesse fût tenue : le couple, à la retraite, emménagea dans la maison du père de Marie-Jo. Mais si Marie-Jo connaissait quelques personnes du village, Bernard, lui, ne connaissait personne. Ensemble, ils adhérèrent au Foyer de l'Amitié « pour connaître des gens », et car pour Bernard « c'était une façon de s'intégrer.»

“ Une façon de s'intégrer

En 2001, Bernard adhéra donc au Foyer de l'Amitié présidé à l'époque par Rolland Rodriguez, et intégra le conseil d'administration. Dans ce rôle, il proposait ou validait les activités à destination des adhérents. Mais Rolland Rodriguez démissionna en 2003. Et après quelques mois d'incertitude, Bernard accepta finalement de prendre la présidence de l'association en mars 2004. « J'avais pris la présidence pour quelques années qui se sont transformées en presque 20 ans ! »

En 2004, les 70 adhérents du Foyer de l'Amitié découvrirent donc Bernard, leur nouveau président. Ce dernier m'apparaît très pragmatique quand il me décrit l'organisation qu'il mit en place à l'époque : « On se répartissait les tâches avec ma vice-présidente Marie-Claude. Je faisais l'administratif officiel, et elle suivait les adhésions et s'occupait de l'organisation des sorties et voyages. » Cette répartition des tâches lui permit de s'adonner à sa passion : la randonnée. Et oui, car Bernard est un marcheur invétéré, à tout âge et de tout temps ! Il aime tellement la randonnée qu'il animait même depuis 2001 la section Randonnée du Foyer Rural. Finalement, constatant que les randonneurs étaient pour la grande majorité des retraités du Foyer de l'Amitié, Bernard rapatria la section Randonnée et ses adhérents dans le giron du Foyer de l'Amitié en 2014. La randonnée y est, aujourd'hui, toujours l'une des activités les plus attractives de l'association.

Et Bernard prenait à cœur l'animation de la section *randonnée*. Il organisait une demie journée à une journée complète de randonnée par mois (et deux ensuite), dans le secteur de Montpeyroux, Saint-Guilhem, et même du Mont d'Orb ! Ponctuellement, il organisait aussi des week-ends. Il prenait son rôle d'animateur très au sérieux « Avant d'amener le groupe, j'allais faire le circuit en reconnaissance afin de vérifier le balisage, la durée et la difficulté. Car ce qui est indiqué dans les guides ne reflète pas toujours le terrain. Et il faut réévaluer la durée de la randonnée par rapport au niveau du groupe aussi. » Et malgré toutes ces précautions, Bernard a parfois dû composer avec la fragilité de certains. Bernard me raconte un week-end dans les Pyrénées Orientales à marcher au lac des Bouillouses, et aux gorges de Carança près de Font-Romeu... « ça montait un peu, et il y avait une dame pour qui ça a été compliqué. Comme on marchait à côté du vide, passait un pont de singe... Cela ne m'a pas étonné car plusieurs personnes souffraient de la difficulté. » Je vois son visage s'illuminer d'un sourire en ajoutant « Moi, je me suis régalé. » Mais voilà, pendant la randonnée suivante à Saint Martin du Canigou, avec encore beaucoup de dénivelé « la même dame a beaucoup souffert. Je me suis inquiété. Ce n'est qu'une fois rentrés à Montpeyroux qu'elle m'a avoué avoir des problèmes cardiaques. Elle avait présumé de ses forces. » Heureusement, plus de peur que de mal.

Pour nous contacter : e-mail montpeyroux@gmail.com

MONTPEYROUX, UNE GRAPPE D' HISTOIRES

Et parce que marcher avec le groupe ne lui suffisait pas, Bernard aimait à relever des défis personnels également. Ces challenges lui étaient soufflés par sa sœur puisqu'il m'avoue « Ma sœur m'a offert un livre sur le chemin de Saint

“ 1er arrivé, 1er servi !

Jacques de Compostelle et un livre sur le chemin de Stevenson. » Autant le chemin de Stevenson, je ne connais pas, autant celui de Saint Jacques, je suis impressionnée par le défi qu'il se lance ! Je veux en savoir plus... « Je me suis dit 20 km par jour, c'est jouable. Je voulais tenter le coup, mais je ne voulais pas le faire seul. J'ai donc demandé à un ami de m'accompagner. » Et l'a-t-il fait d'une traite ? « Non, je l'ai fait sur 4 ans. En 2001, j'ai fait 210 km du Puy à Conques, en 2002 de Conques à Eauz¢ (341 km), en 2003 de Eauz¢ à Burgos (500 km) – en pleine canicule ! – et en 2004 de Burgos à Saint Jacques (500 km) » Cela me semble énorme comme distance. « Nous portions tout dans notre sac à dos et dormions en gîte. » En gîte ? Je l'interroge sur la difficulté d'avoir une place dans les gîtes. « En France, nous pouvions réserver notre place et nous le faisions. En Espagne, ce n'est pas possible. C'est le premier arrivé, premier servi. Donc on partait à 5h-5h30 du matin, on marchait pour être arrivé au gîte avant midi et éviter la grosse chaleur. Comme ça nous avions de suite une place, et nous pouvions faire la sieste » Je ne retiens qu'une seule chose : s'il partait à 5h, à quelle heure se levait-il ? Que c'est tôt ! Il admet avec un air penaud « Le plus dur c'est de se lever, oui ». Et passer son temps à marcher ainsi, n'est-ce pas ennuyeux ? Et bien détrompez-vous ! Bernard m'affirme que le chemin de Saint Jacques est très emprunté et « on voit du monde ». Il a même croisé une dame de Grenoble en 2001 qui partait seule, du Puy, faire le chemin d'une traite. « Le premier jour, nous avons beaucoup discuté avec elle. Le 2ème jour, nous la croisons sur le chemin, mais cette fois-ci complètement démoralisée. Nous avons tenté de lui remonter le moral, puis nous avons repris notre marche en la laissant se reposer. Nous l'avons croisé à nouveau 2 ou 3 fois pendant notre trajet jusqu'à Conques : là, elle nous a promis une carte postale une fois arrivée à Saint Jacques. » Je pose la question qui me brûle les lèvres : a-t-il reçu une carte postale de cette dame ? « Oui, elle a mis 2 mois à faire le chemin car nous étions partis le 23 août 2001, et j'ai reçu sa carte postale tamponnée par la poste en date du 23 octobre. » Quel challenge...

Et le chemin de Stevenson ? « C'est l'une des randonnées dont je suis le plus fier. Je l'ai faite avec ma fille en 2005. 220 km en 10 jours. » Si vous avez bien suivi cela signifie que Bernard a enchaîné pendant 5 années consécutives des randonnées d'une dizaine de jours à trois semaines. Quel courage. Pour Bernard, « ces deux périples m'ont tenu en forme », et c'est vrai que pour un homme de 85 ans, il est en forme et dynamique. Je l'interroge : marche-t-il encore autant ? « Je continue de marcher, oui mais plus autant. J'ai arrêté à 80 ans d'animer la section randonnée. C'est Jean Goujon puis Patrick Brunet qui ont pris le relais, avant Béatrice et Nancy. » Je comprends bien

“ 220km en 10 jours

que c'est fatiguant, notamment avec l'investissement qu'il y mettait. Mais continue-t-il à participer en tant que simple adhérent aux randonnées ? « Non, aujourd'hui je ne marche plus avec le groupe. Je n'arrive plus à suivre, alors c'est pas la peine. Dites-vous que les plus jeunes du groupe ont environ 20 ans de moins que moi ! » Après encore quelques échanges sur les circuits aux alentours, je prends congé de Bernard en le remerciant infiniment d'avoir partagé avec moi sa passion pour la randonnée.

Pauline

BERNARD MAGNAT SE DÉVOILE

Je cite deux mots concernant l'image que nous pouvons avoir de la retraite : Bernard m'indique celui qui lui correspond le mieux.

DEPLACEMENTS limités ou VOYAGES incessants ? *Ni l'un ni l'autre. Je n'ai pas eu de limite jusqu'à présent, mais de là à dire incessants...*

INACTIVITE contrainte ou ACTIVITE choisie ? *Activité choisie ! La preuve, j'ai choisi d'aller m'aérer en randonnée, et en m'occupant d'une structure à faire perdurer.*

RENFERMEMENT ou OUVERTURE ? *Ouverture. Cela m'a permis de rencontrer des gens, du monde. Même si ce ne sont pas des liens qui durent...*

VACANCES sans fin ou AGENDA surchargé ? *Pas d'agenda surchargé. Il est bien rempli, oui, mais pas surchargé.*

PRÉFET
DE L'HÉRAULT
Liberté
Égalité
Fraternité

MONTPEYROUX

RESTRICTIONS SECHERESSE ET INTERDICTIONS

Suite à l'arrêté préfectoral DDTM34-2023-04-13831 du 21 avril 2023 jusqu'à nouvel ordre concernant les mesures de restrictions des usages de l'eau dans le cadre de la gestion de la sécheresse, il est interdit :

- De remplir les piscines privées à l'exception de la 1ère mise en eau des piscines nouvellement construites et de celles destinées à un usage collectif. L'interdiction ne s'applique pas pour la remise à niveau (de 20h à 8h).

- De laver les véhicules (tout moyen de transport) publics ou privés en dehors des stations professionnelles, à l'exception de ceux ayant une obligation réglementaire (sanitaires ou alimentaires) ou technique (bétonnières ...) et pour les organismes liés à la sécurité.

- D'arroser les pelouses, espaces verts publics et privés, des jardins potagers et d'agrément. entre 8h et 20h.

Voir les conditions exactes d'application dans l'arrêté : https://www.herault.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-eau-chasse-risques-naturels-et-technologiques/Eau/Secheresse/Etat-de-la-ressource-en-eau-21-avril-2023/Etat-des-ressources-en-eau

POUR DES RAISONS D'HYGIENE ET DE SECURITE ET POUR PROTEGER LES CITOYENS DES ABUS, IL EST ESSENTIEL POUR TOUT MAITRE DE TENIR VOS CHIENS EN LAISSE

Pensez à rentrer vos poubelles

une fois le ramassage effectué

La Préfecture a sollicité les Communes pour ouvrir de nouveaux guichets de proximité pour la délivrance des Cartes Nationales d'Identité et des Passeports. En effet, les délais pour obtenir des rendez-vous pour ces formalités sont devenus anormaux (environ 3 mois).

La commune n'a pas hésité à se positionner dans ce dispositif, afin de participer à l'effort de résorption de ces délais, et surtout répondre aux besoins de la population.

A partir du 22 mai 2023, vous pourrez prendre rendez vous en mairie au 04.67.96.61.07

PROJET D'AIRE DE LAVAGE : UNE NOUVELLE ETAPE QUI DEMARRE !

La mairie a sollicité en début d'année des devis auprès de plusieurs cabinets d'études spécialisés dans les projets d'aire de lavage de machines à vendanger et de remplissage de pulvérisateurs. Après examen des offres reçues, la municipalité a sélectionné le cabinet ENTECH pour réaliser l'étude de faisabilité sur les hypothèses issues des résultats du questionnaire auquel les viticulteurs et les viticultrices ont répondu l'hiver dernier. Lorsque l'étude de faisabilité et l'évaluation du coût du projet seront finalisées, une réunion sera organisée avec les viticulteurs et viticultrices pour partager les résultats.

SUITE A L'ARRÊTE PREFECTORAL CONCERNANT LA RESTRICTION SECHERESSE

L'AIRE DE REMPLISSAGE DU PARKING DE L'ESTAGNOL EST EXCLUSIVEMENT RESERVEE

AUX VITICULTEURS EN ACTIVITE POUR LE REMPLISSAGE DE LEURS MACHINES

SUITE A DE NOMBREUX ABUS LE REMPLISSAGE POURRA S'EFFECTUER (POUR EUX)

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H A 12 H

Pourquoi devez-vous débroussailler :

En débroussaillant, vous contribuez à :

Protéger la forêt et les espaces naturels combustibles.
Eviter que les flammes n'atteignent votre habitation.
Sécuriser les personnels de la lutte contre l'incendie.

Le débroussaillement est une obligation de l'article L131-10 du Code forestier. Il est défini comme l'ensemble des opérations de réduction des combustibles végétaux de toute nature dans le but de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies. Ces opérations assurent une rupture suffisante de la continuité du couvert végétal.

En règle générale le débroussaillement doit être réalisé sur une profondeur de 50 mètres autour des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature ainsi que sur 5 mètres de part et d'autre des voies d'accès privées et publiques.

Concernant les profondeurs et les surfaces prévues par le Code forestier, l'arrêté préfectoral n° DDTM34-2013-03-02999 du 11 mars 2013 précise par type de commune ou partie de commune les prescriptions techniques applicables.

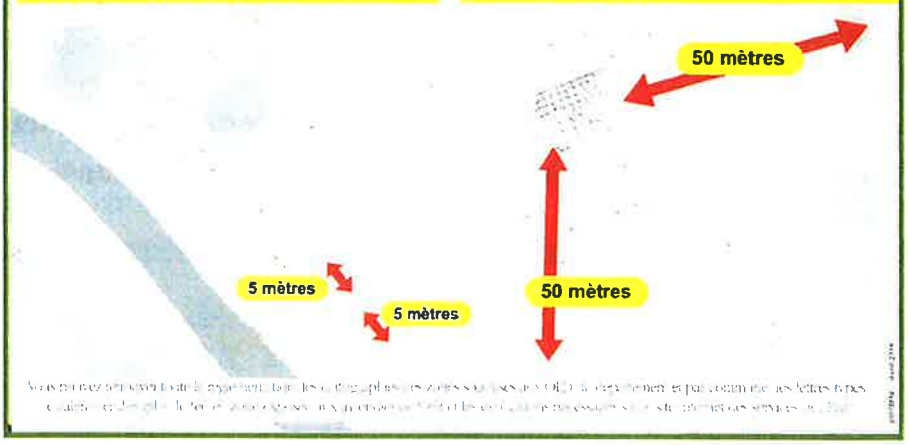

En cas de non respect de la réglementation :

Vous vous exposez à des sanctions et à une contravention dont le montant peut s'élever à 1 500 €.
Parallèlement, les autorités peuvent vous mettre en demeure de réaliser les travaux et appliquer une amende de 30 € par m² soumis à l'obligation et non débroussaillé.

En cas de sinistre, votre assurance habitation ne couvrira pas systématiquement les dommages. Vous pouvez également être mis en cause si la densité excessive de végétation présente sur votre terrain a facilité la propagation d'un incendie.

Après vous avoir mis en demeure et en dernier recours, il reviendra au Maire de faire exécuter les travaux et vous en faire supporter tous les frais.

NOS ANIMAUX, SOUS CONTRÔLE

- **Les animaux de compagnie peuvent perturber la faune sauvage, notamment pendant la période de reproduction et la saison des naissances.**
- **En montagne, le pastoralisme peut être une activité importante. Les chiens « Patous », qui assurent la protection des troupeaux, peuvent considérer votre chien comme une menace.**

Ne pas respecter la réglementation est passible d'une amende.

- **Gardons** nos animaux de compagnie à moins de 100 mètres de nous et sous notre contrôle direct.
- **Ne dérangeons pas** les troupeaux et tenons nos chiens en laisse.
- **Du 15 avril au 30 juin,** pendant la saison des naissances, il est obligatoire de tenir nos chiens en laisse en dehors des allées forestières.

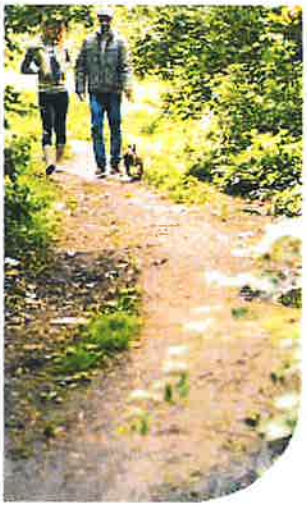

QUELLES SONT LES REGLES A SUIVRE ?

Tout au long de l'année, les chiens doivent impérativement rester sous la surveillance de leur maître et ne pas s'éloigner à plus de 100 mètres. **Au printemps, la règlementation se durcit : du 15 avril au 30 juin de chaque année, un arrêté ministériel impose aux propriétaires canins de tenir leurs animaux en laisse en dehors des allées forestières. Cette réglementation ne s'applique pas à la zone des bains de Saint Etienne les bains**, sous arrêté municipal – déclaré comme zone de promenade canine. En cas de non-respect de la réglementation, le contrevenant encourt une amende pouvant aller jusqu'à 750 euros.

Pour en savoir plus : https://www.onf.fr/onf/+/96::promener-mon-chien-sans-laisse-foret-peux-peux-pas.html

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

DP : Déclaration Préalable
PC : Permis de Construire

TOIT
Tuiles (réfection de toiture) : **DP**
Auvent, préau
- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
- < 5 m² : **aucune formalité** si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m² : **DP**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : DP

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)
- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : **aucune formalité**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : **aucune formalité**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

GARAGE
- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

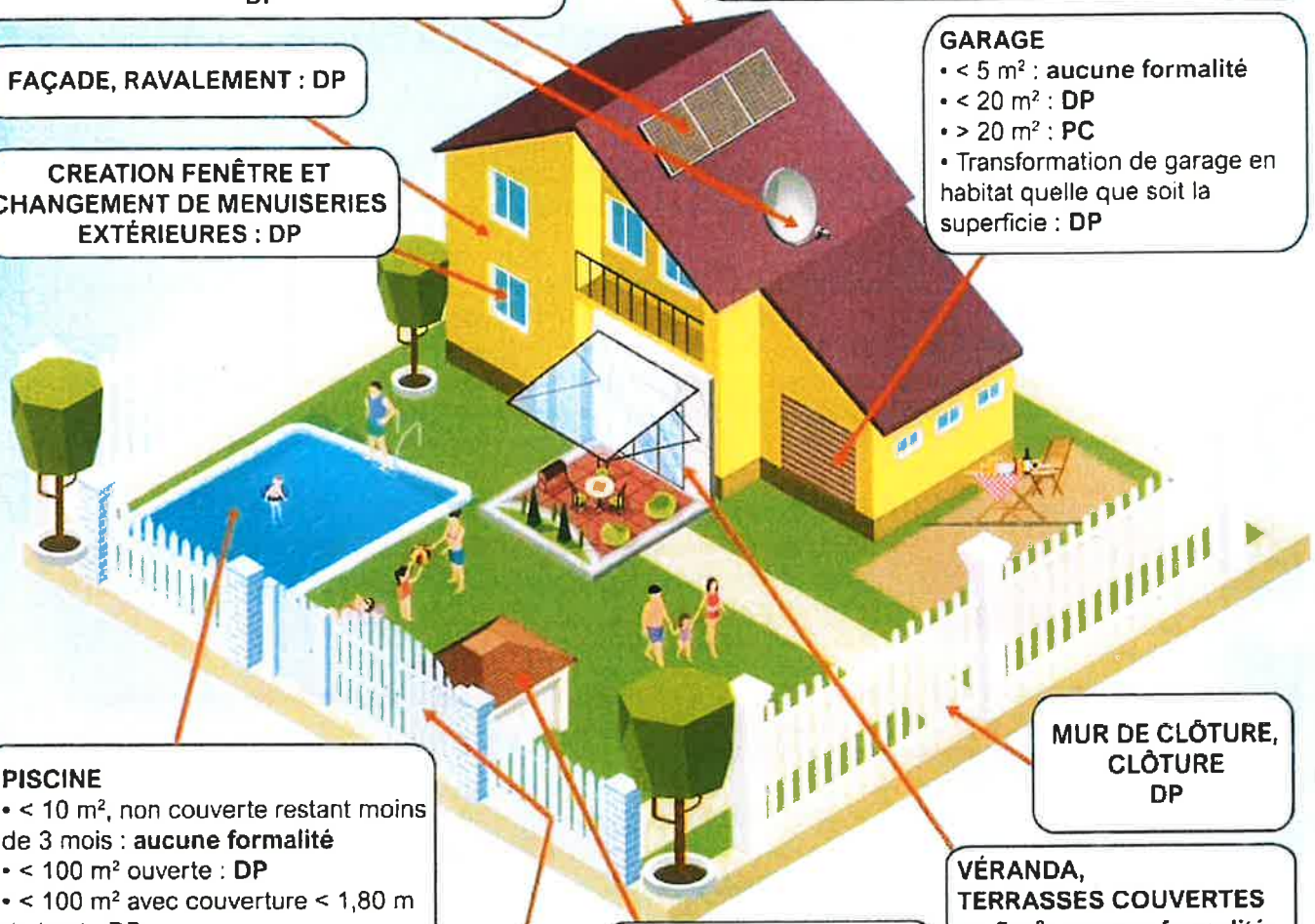

PISCINE
- < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : **aucune formalité**
- < 100 m² ouverte : **DP**
- < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**
- > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

PORTAIL
DP

CABANE BOIS OU BÉTON
- <5 m² : **aucune formalité**
- <20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE
DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES
- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 40 m² : **DP**
- > 40 m² : **PC**

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :
- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

LE C.C.A.S. DE MONTPEYROUX

C.C.A.S de Montpeyroux

C'est Quoi ?

C'est un service d'écoute, de conseil, d'information et d'accompagnement qui intervient en collaboration étroite avec de nombreux partenaires (services sociaux, CAF, MLA,MSA, Pôle Emploi, MDPH...).

Pour la déclaration d'impôts, là aussi, nous pouvons vous aider.

C'est pour qui ?

Pour tous les Montpeyrousiens qui rencontrent des difficultés :

- aide aux familles dans les problèmes de leur vie quotidienne.
- aide et accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap.

Il met aussi en place des activités diverses pour les habitants de Montpeyroux,
- puces, bourses aux jouets, récolte de dons pour diverses œuvres caritatives.

Actuellement : il vous propose des ateliers via l'API BUS avec des thèmes comme généalogie ou réalité virtuelle et d'autres ... renseignez-vous en téléphonant au 06 17 84 66 23.

Pour les prochains, sachez qu'ils seront affichés chez les commerçants, en mairie et devant la salle du CCAS (sur l'arrière de la Mairie).

Comment faire

Pour avoir cet accompagnement par le CCAS ?

Contactez-nous au 06 17 84 66 23 pour prendre rendez-vous et un des membres du CCAS vous recevra avec grand plaisir.

Nous sommes à la recherche d'un logement (studio, F1) pour une personne seule, de préférence sur Montpeyroux.
Personne sérieuse avec garanties.

PROCHAINEMENT

OUVERTURE D'UNE FRIPERIE A MONTPEYROUX

Des vêtements encombrent vos placards ou votre garage ? Sachez que durant le mois de mai le CCAS lance une grande récolte de vêtements femme et enfant.

Ainsi, vous pouvez venir les déposer à la mairie, LE MATIN, aux heures d'ouverture, durant tout le mois de juin.

N'hésitez pas à nous appeler au 06 17 84 66 23

LA TRANSHUMANCE

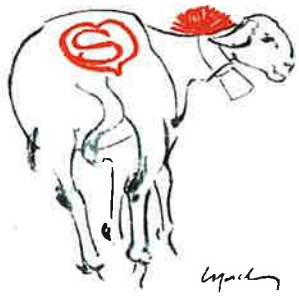

MONTPEYROUX SAMEDI 24 JUIN 2023

Le troupeau de Thierry et Richard SALTEL s'apprête à entamer un long voyage jusqu'en Aveyron.

Plusieurs jours de marche pour ces 900 moutons et brebis, accompagnés par les bergers et leurs chiens, en direction de leur estive, pour passer l'été au frais avant de redescendre fin Septembre sur le plateau Héraultais.

La transhumance est une grande tradition à Montpeyroux.

Les randonneurs ont rendez-vous le samedi 24 Juin à 18h devant la mairie pour rejoindre le troupeau à Gignac.

Direction le chemin des Faysses pour rejoindre le parking de l'Estagnol.

Nouvelle formule :

Repas proposés par les « BUFFETS FERMIERS » **SUR RESERVATION AU 06.70.52.99.73**

- Assiette charcuterie fromage : 10 €.
- Assiette mix grill porc et bœuf accompagnée de légumes de saison 12 €.

PENSEZ A PRENDRE VOS COUVERTS

TOUS LES PRODUITS SONT LOCAUX ET FERMIERS (Association agriculteurs du département)

QUELQUES VIGNERONS SERONTS PRESENTS.

QUELQUES REGLES A RESPECTER :

Le public doit rester derrière le troupeau (ni devant ni au milieu, ni sur le côté pour le laisser cheminer tranquillement notamment au pont suspendu de Gignac qui effraie particulièrement les brebis)

Les bergers et leurs accompagnateurs sont là pour les surveiller

LES CHIENS ET LES BÂTONS DE MARCHE

SONT EGALEMENT DECONSEILLES

FÊTE DE LA NATURE

en Vallée de l'Hérault

À Montpeyroux le 27 mai

Programme et réservations
+33 4 67 67 19 79
www.cc-vallee-herault.fr

Et dans 8 autres communes du 24 au 29 mai

Montpeyroux

Parvis de la médiathèque

A partir de 9h

Exposition des photos lauréates au concours photo. Venez admirer les photos lauréates de cette année et votez pour votre préférée pour décerner le «prix du public». **Vernissage et remise des prix à 17h à la médiathèque.**

9h-11h

À la découverte des chants des oiseaux. La LPO vous attend pour une balade découverte des oiseaux et accrochage de nichoirs réalisés par les enfants à l'atelier de bricologie.

9h-11h

La réintroduction du petit gibier endémique de Montpeyroux. Le syndicat de chasse de Montpeyroux-Arboras-Lagamas vous convie à une balade à la découverte des travaux d'aménagements réalisés par les chasseurs dans le cadre de renforcement des populations de gibiers.

10h-12h

Mission Protection de la Nature. Après la recherche des déchets de nos rues, les petits citoyens sont invités à trier les déchets, à fabriquer un tawashi, puis à découvrir les petites bêtes du compost.

10h-16h30

Stand du Spéléo Club. Sensibilisation sur les activités menées par le Spéléo club de Montpeyroux, des visites organisées et encadrées par le Spéléo club sont proposées au public.

10h-16h30

Atelier bricologie. Présentation des œuvres réalisées dans le cadre des ateliers de bricolage à partir de matériaux de récupération.

10h-16h30

Traces et indices d'animaux. Demain la Terre ! vous accueille avec un cabinet de curiosités où vous chercherez à nommer les indices de présence des animaux et à retrouver leur auteur.

14h30

Balade découverte. Les vignes sont l'habitat de nombreuses espèces animales et végétales. Venez découvrir tous leurs secrets auprès des vignerons montpeyrousiens...

À partir de 18h

Concert duo clarinette et violoncelle. Dégustez des produits du terroir au soleil couchant. Soirée mémorable garantie!

MEDIATHEQUE

Savoirs

Grains de Culture

Expo photos

Biodiversité et paysages en Vallée de l'Hérault

Du 24 mai au 30 juin • médiathèque • Montpeyroux

Du 6 mars au 9 avril, photographes professionnels et amateurs ont été invités à partager leurs plus belles photos de la Vallée de l'Hérault.

Remise des prix et vernissage : samedi 27 mai à 17h00

Informations : 04 67 44 29 15
mediatheque@montpeyroux34.com

BIBLIOTHEQUES

Mercredi **7 juin**
à partir de **15h**
à la médiathèque de Montpeyroux
Venez découvrir

Organisé par Montpeyroux Zéro Déchet

Sur inscription à la médiathèque
2 sessions de jeu: 15h et 15h45
04 67 44 29 15
mediatheque@montpeyroux34.com

Médiathèque Montpeyroux

Vendredi 02 juin à 20h30

Lecture-rencontre avec « Traits d'union »

Les membres de l'atelier d'écriture du Foyer Rural de Montpeyroux présentent un programme de lectures de leurs textes (variés, singuliers, originaux, souriants, toujours sincères) ainsi que de brefs extraits d'auteurs confirmés.

La soirée se terminera autour d'un léger « papotage-grignotage » convivial.

Entrée libre et gratuite. Informations : 04.67.44.29.15 ou mediatheque@montpeyroux34.com

Médiathèque de Montpeyroux

Vendredi 16 juin à 9h30 et à 10h30

Atelier Eveil musical pour les 0-3 ans

Animé par Joanna Raisson de la Cie Alfred de la Neuche

Sur inscription
04 67 44 29 15 / mediatheque@montpeyroux34.com

Médiathèque de Montpeyroux

Mercredi 05 juillet à 15h

Lecture d'albums sur la mer suivie d'un atelier Peinture sur galet proposé par Marie-France.

A partir de 5 ans. Sur inscription

du 27 MAI 2023

MONTPEYROUX EN FÊTE

au 29 MAI 2023

PROGRAMME

RESTAURATION SANDWICHS & FRITES TOUTE LA JOURNÉE
AVEC LA PARTICIPATION DES FORAINS

Samedi 27 mai

9h - ouverture de la fête avec la Fête de la NATURE (café & croissants dès l'ouverture)
11h - Apéritif
15h - Concours de pétanque (50€ + mises)
18h-19h : Apéritif Happy Hour avec DJ-GAËL
22h-1h : Bal avec DJ-GAËL

Dimanche 28 mai

9h - Tour de ville
11h - Ouverture de la buvette
15h - Concours de pétanque (50€ + mises)
18h-19h : Apéritif Happy Hour
20h30 : Repas (sur réservation uniquement jusqu'au 24/05 auprès des commerçants de Montpeyroux et de la mairie)

MENU-16€
enfant - 12 ans 8€
(Porter son assiette et ses couverts complets)

- Salade composée
- Fricassée de veau aux cèpes & riz
- Fromage & Dessert
- Vin & café compris

22h30-1h : Bal avec **EFFERVESCENCE**

Lundi 29 mai

11h- ouverture de la buvette
15h - Concours de pétanque (50€ + mises)
16h : LOTO

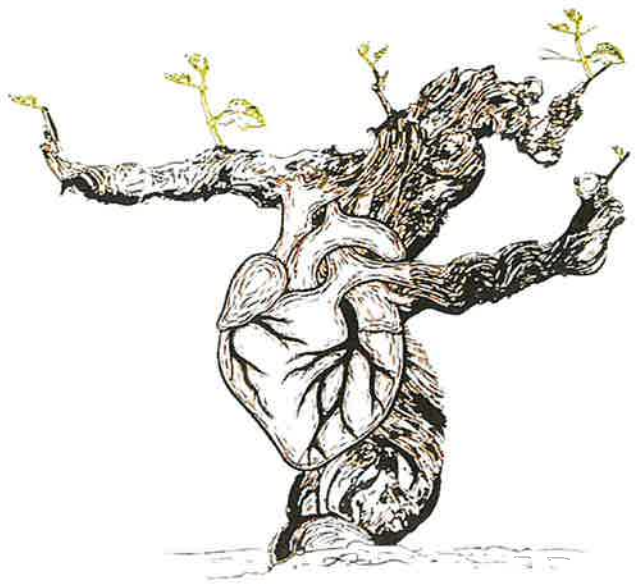

TRAÏLADE DES VINCOEURS

DIMANCHE 28 MAI 2023 A MONTPEYROUX

INSCRIPTIONS SUR NOTRE SITE INTERNET
www.aupilhac.com

PARTICIPATION 25€ *(PLACES LIMITÉES)*

28-32, rue du Plô - 34150 Montpeyroux
tel +33 (0)467 96 61 19

« A CŒUR CHANTANT »

« A cœur chantant » est une association regroupant des personnes aimant le chant, se retrouver ensemble pour des moments de travail, de détente et de rire car le chant n'est pas carcéral.

Notre bonheur, notre récompense est de voir, lors des concerts que nous donnons, des sourires et de la satisfaction sur le visage des auditeurs.

Dans notre groupe, il n'y a pas de « diva » pas de limite d'âge et les jeunes sont acceptés dès l'âge de 14 ans. Il n'est pas non plus nécessaire d'habiter Montpeyroux pour faire partie de notre association.

Nous répétons tous les mardi et jeudi de 10 h à 12 h, salle du Couvent. Venez assister à une répétition, vous aurez un aperçu de notre travail.

Nous vous invitons également à assister à notre concert de chants sacrés qui aura lieu :

le 4 juin 2023 à 18 h dans l'église paroissiale de la Dysse de Montpeyroux,

concert à la libre participation.

Pour d'autres renseignements, contactez Monique Goujon, présidente de l'association « A cœur chantant... » : Tél. 06 26 38 38 33

« PLACE AUX LIVRES » A MONTPEYROUX

« Un livre, c'est un outil de liberté » Jean Guéhenno

L'association APVM34 (Agir pour le Vivant à Montpeyroux 34) organise un événement autour du livre :

« PLACE AUX LIVRES »

Dimanche 18 juin 2023 de 9h à 15h sous les Halles de Montpeyroux.

APVM 34

Une fête du livre avec toutes les facettes que ce terme englobe es, bandes dessinées, mangas etc.... autour d'écrivains et auteurs du village et des alentours, invités à venir présenter leurs ouvrages et leurs textes. A leurs côtés, des libraires de proximité et un atelier d'écriture compléteront l'animation. Un accompagnement musical assurera l'ambiance et la convivialité de cette rencontre.

Une buvette proposera douceurs et boissons pendant la manifestation.

L'association APVM34 recueille tous les livres que vous pouvez lui donner et qu'elle mettra en vente ce jour là. Mais vous pouvez aussi venir les vendre vous-mêmes en réservant un stand. (5€).

Contact : Elizabeth 06.88.09.55.87.

VENEZ NOMBREUX partager un livre, une lecture, porter, vendre ou échanger vos livres abandonnés.

Les PEP 34
la solidarité en action

Le collectif ART-DIT et
Hugues PETERELLE
exposent

"En voyage"

MAIRIE DE MONTPEYROUX

Chapelle du Barry
Montpeyroux

Vernissage le 15 juin 18h00

du 16 au 18 juin 2023 10h30-12h30/14h-18h
dimanche 14h-17h uniquement

EANM Daniel Mayer

La Pinède · APSH 34 50 ans · PRATO · Unapei 34 · adages · Association Vallée de l'Hérault · Groupe SOS Solidarités · AK

FETE DE LA MUSIQUE

MER. 21 JUIN

18H < 01H

SCENE OUVERTE

CONCERTS

DJ SETS

ENVIE DE PRATICIPER AUX SCENES OUVERTES ?

CONTACT : CLARA 06 87 61 07 43 / BRUNO 06 60 58 00 77

RESTAURATION > BUVETTE > COQUILLAGES > DOUCEURS SUCRÉES

MONTPEYROUX

COUR DU COUVENT - AVENUE DU ROSAIRE

Avec le soutien de la mairie, habitant.es, artistes, entrepreneur.ses, associations et commerçant.es se donnent la main pour organiser la Fête de la musique du village !
Rendez-vous au cœur de Montpeyroux pour partager un moment festif et convivial !!

LES CHASSEURS S'ENGAGENT, CETTE ANNÉE ENCORE, POUR ENTRETENIR NOTRE GARRIGUE

Avant de se réunir pour l'Assemblée Générale du Syndicat de Chasse de Montpeyroux-Lagamas-Arboras, les chasseurs se sont mobilisés nombreux le matin du samedi 13 mai 2023 afin d'entretenir notre garrigue qui entoure notre village. Ils se sont organisés en plusieurs groupes pour construire une garenne à destination des lapins du territoire d'une part, et pour nettoyer les décharges sauvages qu'ils voient se multiplier lors de leurs sorties chasse d'autre part.

Assemblée Générale du Syndicat de Chasse de Montpeyroux-Lagamas-Arboras en 2023

NETTOYER CE QUE LES AUTRES JETTENT LÀ...

Un groupe d'une dizaine de chasseurs s'est déployé sur différentes zones de notre territoire et nettoyé, ou plutôt dépollué notre environnement des décharges sauvages ayant bourgeonnées ces derniers mois ici et là. Force a été de constater une quantité importante de déchets : des déchets de travaux du bâtiment (tuiles cassées, gravats, etc.), des morceaux de carcasses de voiture, des poubelles abandonnées, ... Après plusieurs heures de ramassage, les chasseurs ont réussi à remplir un camion, une remorque, ainsi que le coffre de deux véhicules utilitaires. Le groupe a ensuite été accueilli à la déchèterie, ouverte exceptionnellement pour eux par la mairie et le Syndicat Centre Hérault qui soutiennent et encouragent toutes les actions de nettoyage de ce type. **Un grand MERCI et un grand BRAVO pour cette initiative !**

REPEUPLER NOS GARRIGUES

Parce que l'écosystème de notre territoire est la résultante d'un équilibre entre toutes les espèces, les chasseur travaillent depuis plusieurs années à la réintroduction progressive de petits gibiers qui avaient disparus il y a plusieurs années. Dans un effort d'optimisation de ce travail de réintroduction, les chasseurs de Montpeyroux s'imposent des quotas de chasse pour limiter le prélèvement des populations fragiles et ainsi permettre à chaque espèce de retrouver sa place, année après année, dans cet équilibre. Ce samedi 13 mai matin, un deuxième groupe d'une dizaine de chasseurs a fabriqué une garenne pour les lapins afin de leur offrir un abris contre les prédateurs endémiques de notre territoire et faciliter leur ancrage dans notre écosystème.

Venez découvrir ces travaux d'aménagement à destination du petit gibier le jour de la Fête de la Nature, lors d'une balade organisée par le Syndicat de Chasse. **Rendez-vous le samedi 27 mai à la médiathèque de Montpeyroux – Départ 9h00.**

L' Association St Étienne au Cœur

présente un Concert Romantique au Barry le 25 juin à 18h avec flûte, clarinette et piano.

Entrée libre.

Venez nombreux!!!

Concert Romantique

25 juin 2023 - 18h

Salle du Barry

MONTPEYROUX

Clarinette : Zoé Tronc

Flute : Joanna Sullivan

Piano : Rémi Tronc

Au programme : Chopin, Albeniz, Piazzolla, Gershwin, Debussy, Rachmaninoff...

Ce concert est présenté par l'association « St Etienne au Cœur »

ENTREE LIBRE

Cette année encore, **Toutes Caves Ouvertes** a été une réussite.
Merci aux nombreuses et nombreux bénévoles et au service technique de la mairie.
Grâce à la participation de toutes et tous, cette journée a été celle de la bonne humeur, de l'échange et de la découverte des vins du terroir de Montpeyroux. Alors à l'année prochaine

Les FRAPPADINGUES présentent

LA FAMILLE IDÉALE

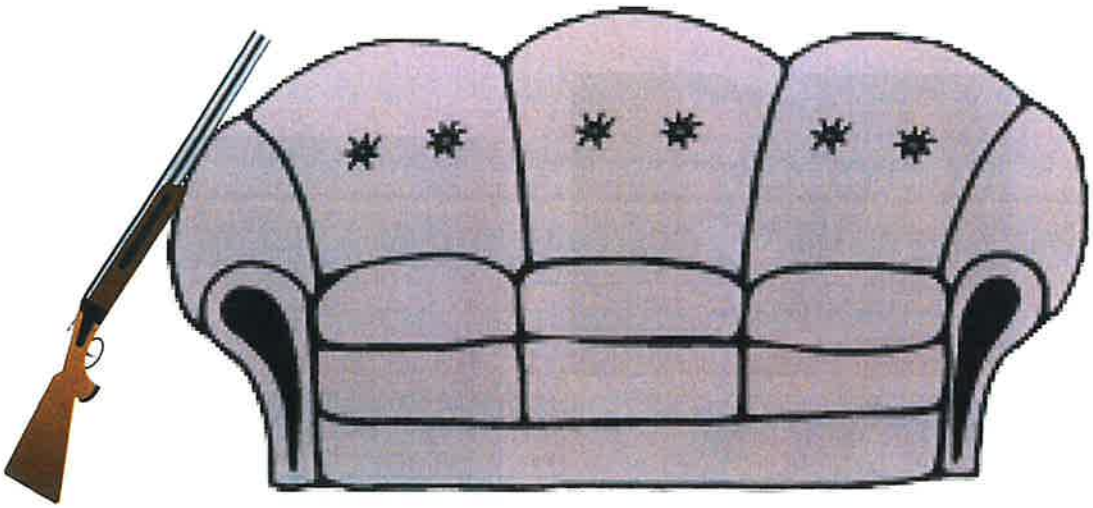

Samedi 1er Juillet à 20h30 et Dimanche 2 Juillet à 18h
Salle polyvalente de MONTPEYROUX

F.VIDAL, V.CARCELLER, J.CANTERO NONROY, F.GARRIGOS et C.NONROY

L'Association Mieux Etre (AME)

EXPOSITION

peinture, céramique, bijoux, textile, photo…

SPECTACLE

11h.15h.17h
(gratuit sans réservation)

Plus de 20 artistes sont déjà inscrits pour exposer leurs oeuvres. Si vous souhaitez vous aussi participer à cette journée, n'hésitez pas à me contacter :

Blanche 06.16.52.16.79

Afin d'organiser au mieux la journée du 1er juillet, l'association est à la recherche de bénévoles
Merci à vous

Les dernières manifestations ont ravi les petits et les grands.

Carnaval - Bal masqué - Exposition de photos de classes

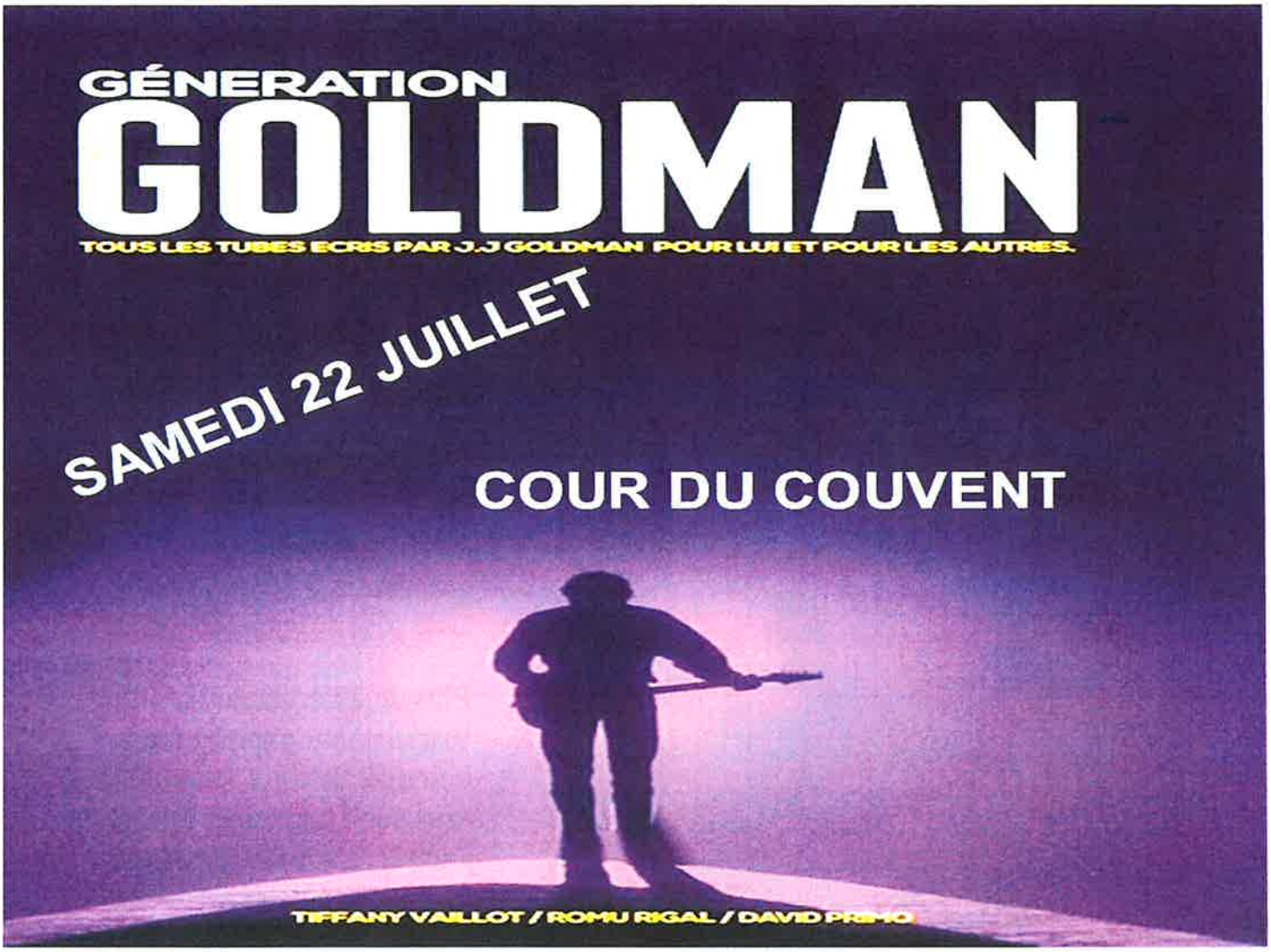

Les Mains Malines INFO

Les Mains malines : toujours en action pour les associations.

Réalisation de box pour les assos, dans la salle du couvent ; d'un bar pour la journée «caves ouvertes» ; d'un portail pour les «jardins partagés»... et bientôt un abri au pic Baudile !

four solaire

N'oubliez pas :
le samedi 27 mai
ce sera la fête de la nature.

Rendez-vous à 9h sur le parvis de la médiathèque.

Animateur : Michel CROS - micros.17@orange.fr - 06 26 82 79 68

"NOEL EN SEPTEMBRE"

SECONDE ACTIVATION DU SAPIN

Le 14 mai dernier les semis de haricot ont été plantés au pied du sapin en présence de l'artiste Michel Blazy.

De jolis plants qui malheureusement sont trés appréciés par les escargots... Ils seront replantés prochainement avec toutes les protections nécéssaires pour qu'ils ne se fassent pas grignoter...

Cette oeuvre appartient à tous les montpeyrousiens et jouons le pari collectif de lui permettre de vivre jusqu'au moment ou nous récolterons les haricots.

Le défi est maintenant lancé !

"L'idée de départ était de se greffer sur le rituel de Nöel et de le revitaliser. On oublie effectivement qu'un arbre de Noël est un rituel qui est quelque part lié au cosmos.

Déjà, dans l'antiquité les maisons étaient ornées à l'intérieur d'arbres décorés de boules et d'étoiles. Les boules symbolisant les planètes et les étoiles les constellations.

Aujourd'hui ces croyances ont disparu et l'arbre de Noël est devenu un produit de consommation qui ne revêt plus ce type de croyances.

Cette oeuvre vise en partie à revitaliser le sens premier de cet arbre symbolique qui constitue au solstice d'hiver une sorte d'espoir.

Au sens littéral c'est ici la vie qui se sert de la mort comme support pour exister. Aujourd'hui il est important de réaliser des oeuvres qui ne nécessitent aucune production. Ici ce n'est pas combien elle coûte mais combien des habitants vont la faire vivre. C'est aussi l'espoir que cette oeuvre se propage dans les familles justement parce que ça ne coute rien et que de plus elle peut venir raconter une histoire commune venant donner du sens au vivre ensemble"

Discours de l'artiste

PROCHAINS RDV

De venir l'arroser régulièrement...
et de célébrer la fin de ce cycle de vie le 30 septembre prochain, 19:30 à l'occasion du repas qui aura lieu au couvent et où nous dégusterons la crème de haricot !

CETTE OEUVRE EST LE FUIT D'UN PARTENARIAT INITIÉ ENTRE LA COMMUNE DE MONTPEYROUX, LE CNAP (CENTRE NATIONAL DES ARTS PLASTIQUE) ET L'ASSOCIATION "LES CHAMPS D'UTOPIES". LA COMMUNE ET L'ASSOCIATION ONT APPORTÉ UNE AIDE EN NATURE À CE PROJET CITOYEN.

MONTPEYROUX

VENDREDI 14 JUILLET 2023

19 H APERITIF OFFERT PAR LA MUNICIPALITE

SUIVI DU REPAS A 20 H DANS LA COUR DU COUVENT

(Apportez vos couverts)

MENU ADULTE : 15€, **ENFANTS JUSQU'A 12 ANS :8€,** **MOINS DE 5 ANS GRATUITS (inscription obligatoire)**

MENU : *MELON, SEICHE A LA ROUILLE, FROMAGE, GLACE*

inscriptions jusqu'au samedi 8 juillet dernier délai
au bureau de tabac, à l'épicerie, à la boulangerie
boucherie et en mairie

23 H FEU D'ARTIFICE

MONTPEYROUX

tiré du parking de l'Aire de l'Estagnol

(anciennement parking du Conseil Départemental)

SOIREE ANIMEE PAR LE TRIO ALLEGRO

Un succès pour le vide-grenier de printemps

L'association de quartier "La Dysse animée" a organisé son vide-grenier de printemps le **Dimanche 14 mai 2023** qui a été un succès. La météo a bien voulu être généreuse.

Les rues de la Dysse, de la Portanelle, de Versailles et du Porche étaient animées et colorées. 73 exposants inscrits et de nombreux visiteurs qui déambulaient entre les étals présentant des articles très divers.

La buvette proposait une carte variée avec des produits locaux de qualité et l'ambiance y était très conviviale.

Prochain rendez-vous pour le Dîner des Montpeyrousiens dans la Dysse:

Samedi 3 ou Dimanche 4 juin 2023

Certte invitation est ouverte à tous ! Retenez la date dans vos agendas et surveillez la communication dans le village !

L'atelier du lundi fera son exposition à la rentrée de Septembre, n'ayant pu la faire à Pâques pour des raisons d'organisation et de coordination avec d'autres associations de Montpeyroux.

Les dates seront communiquées dans le prochain écho.

Des sorties sont prévues :

- aux « Carrières de Lumières » dernière quinzaine de septembre,

- sortie Arles et repas manade. Balade en petit train dans la manade ensuite réserve du pont de Gau

- mini croisière jusqu'à une manade ou encore croisière repas sur le canal du midi

Pour plus de renseignements appeler Mme MF GOUJON AU 06.76.53.86.03

POSITIONNEZ VOUS LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE POUR POUVOIR ORGANISER CES SORTIES

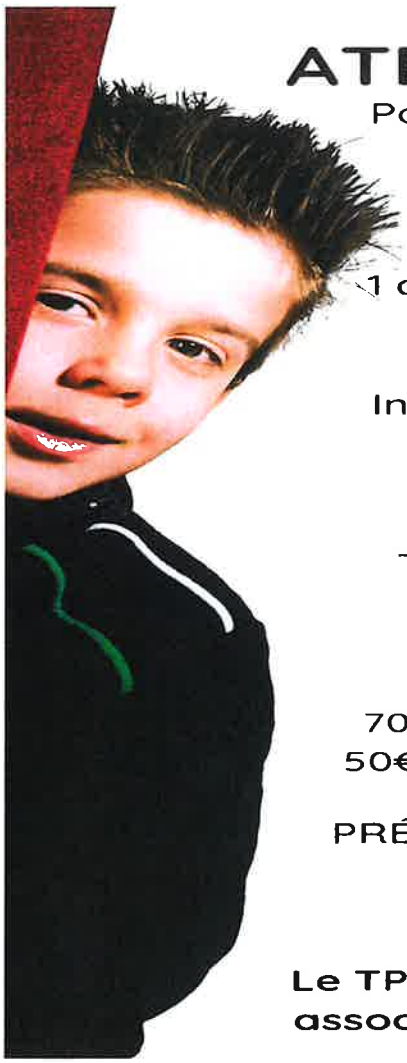

ATELIER THÉÂTRE

Pour les enfants et adolescents
à partir de 7 ans

T.P.V.H

MONTPEYROUX

1 cours d'essai à la salle du Couvent
le mercredi 13 septembre 2023
de 10h00 à 12h00.
Inscription à l'issue du cours d'essai

Début des cours en octobre.

Tarif : 30€ adhésion pour l'année
+ 70€ par trimestre

Tarif dégressif pour les fratries :
70€/trimestre pour la 1ère inscription ;
50€/trimestre pour la ou les suivante(s).

PRÉINSCRIPTIONS & INFORMATIONS
www.tpvh.fr
rubrique : ateliers théâtre

Le TPVH sera présent à la journée des associations le dimanche 3 septembre.

Coeur d'Hérault www.valleedoree.com

CALENDRIER ANNUEL 2023 / 2024

Réserve Africaine de SIGEAN = le 27 avril 2023 = Complet.

La CROISIÈRE sur le Rhin = du 29 mai au 02 juin 2023 = Complet.

Repas d'été = Salle Les Condamines le 16 juin 2023 à 11h45. Prix 35 €.

MENDE et le parc des loups = le 20 juin 2023 = Complet

Le LOT les 19 & 20 juillet 2023 = Document joint, dès maintenant inscription de 50 € / P (45 personnes maxi : Cause le petit train et le repas sur le bateau)

Le PAYS BASQUE du 25 au 30 septembre 2023 = Complet

Les Retrouvailles du 13 au 16 novembre 2023 à L'Estartit en Espagne = document joint, inscription de 50 € / P dès maintenant, réservation d'un car de 54 places.

Repas de Noël 08 décembre 2023 salle Les Condamines à Le Pouget à 11H45. Prix 45 €. **Anniversaire pour les 50 & 60 ans de mariage, lors de l'inscription à ce repas, merci de prévenir vos responsables de communes**

&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&

Les Pouilles en Italie du 03 au 11 mai 2024 = Document joint, inscription de 150 € / P dès maintenant. Attention de bien vérifier vos documents administratifs .

PREVISIONS POUR 2024 & 2025

Le PÉRIGORD en septembre 2024 (6 jours) Attente document Littoral Voyages

La SARDAIGNE en mai 2025 (09 ou 11 jours) Attente document Littoral Voyages

Les « Mots Peyroussiens » — *Charles FORMOSA*

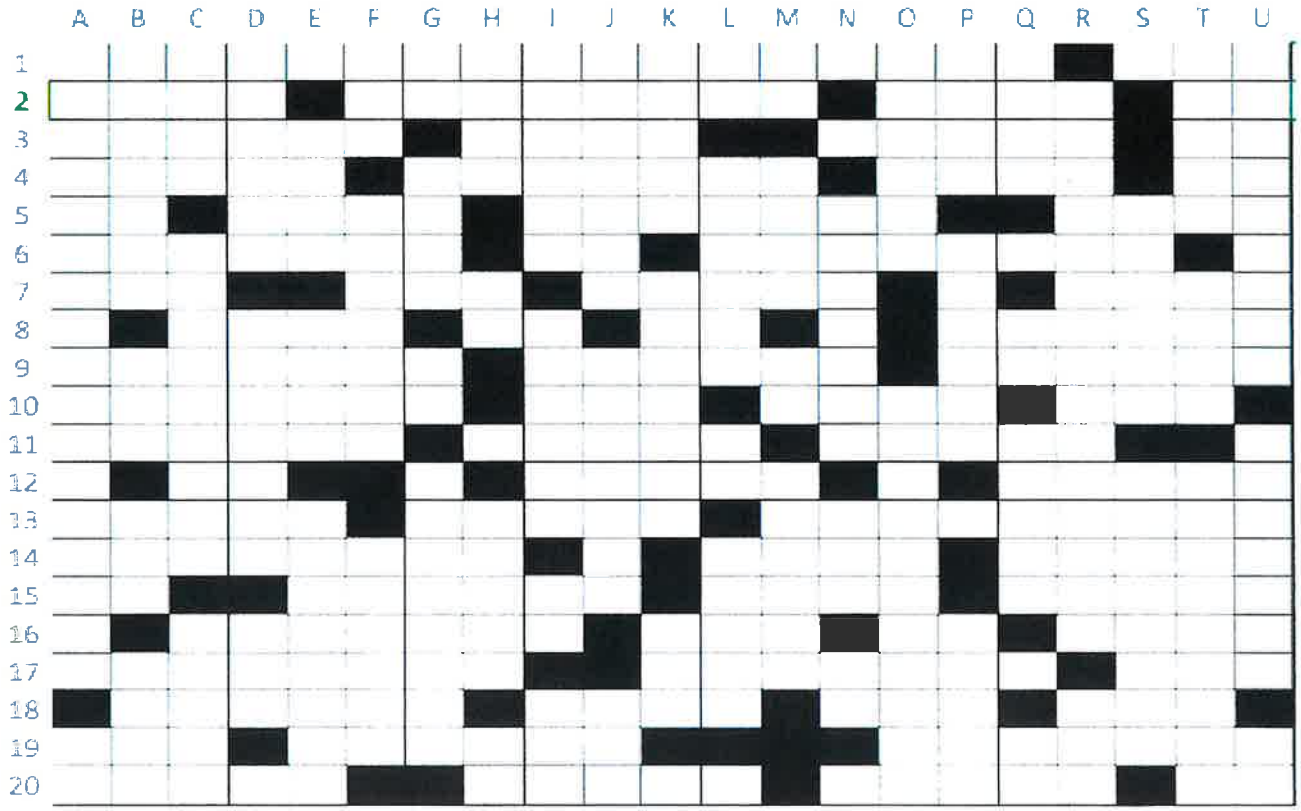

Horizontalement :

1. Il veille sur notre village (3 mots). Monnaie Bulgare. **2.** Relation. Bonnes pâtes. Port du Japon. Pronom. **3.** Associations douteuses Support. Pas grand-chose. Adverbe. **4.** Mesure. Utilisatrice. Se jetas. À l'entrée d'Udine. **5.** Lettres d'Italie. Belles manières. Naïve. Choisit. **6.** Qualifie certaine coiffure. Pronom. Sensuelle. **7.** Rapporte plus. Eau de Béziers. Relever le goût ou l'addition. Moitié de tennis de table. **8.** Satisfait. Note. La Hollande en voiture. Touchée. **9.** Joies collectives. Prénom céleste italien. Débarrassés des poils. **10.** Têtues. Rayon. Prénom slave. Pronom. **11.** Gestes respectueux. Souvent à deux sur la tête. Cordages. **12.** Mesure chinoise. Pause. Premier côté. **13.** Afflux. Inutilisables. Revenues de loin. **14.** Nous fait suer. Refus. Poussa. **15.** Drame nippon. Désaccords bien frappés. Accord. Émission. **16.** Adorent les salades. Assistance. Se donne avant tout. Trié, mais pas dans l'ordre. **17.** Imitateurs ou successeurs. Rejetées. Premier ou avancé, nous concerne tous. **18.** Prune. Enlevée. Inviolé. Arme de poing aux U.S. **19.** Surface. Concerne un appendice. Calmés. **20.** Département. Hameau de notre village. Suffisant. Note

Verticalement :

A. Paradis des Montpeyroussiens (4 mots). Fleuve côtier. **B.** Sauter. Archives de l'audiovisuel. Accord éclaté. Mise. **C.** Ville où promènent les Anglais. Pas vraies. Rongés. **D.** Coq de bruyère. Nettoies. Anticorps ou bout de tige. **E.** Déchet renversé. Fait appel. Raisonne ou tance. **F.** Finissent par peser. Perforées. Capitale de l'Angola. **G.** Déesse. Dégrader. Tristes sires. Entourées tendrement. **H.** Sans effets. Absorbé. Insectes. Notation. **I.** Grecs très forts. Cartes souvent tirées. Précède la matière. Mouvement dans le stade. **J.** Gags. Relatées. Rappel. **K.** Extra-terrestre. Maladies courantes en hiver. Préfixe ou surface. **L.** Association de pays. Petite voie. Sur les lettres d'antan. Écrasée. **M.** Voiture présidentielle en 1960. Milieu de récrée. Symbole du Lithium. Capitale de l'Arménie. **N.** Place de notre village. Haute école. Adresse internet. **O.** Département. Chercheurs intéressés. **P.** Endroit. Utiles sous la pluie. Fais de l'air. **Q.** Feu sicilien. Début d'apéro. Construit. Article. **R.** Nécessaire aux sportifs. En principe à tous les étages. **S.** Peuple Anglais. Plus ou moins pleins dans nos têtes. **T.** Attendrit. Issues. Attester. **U.** Occupent beaucoup notre village en automne ou avant. Voie rénovée à Montpeyroux. Pronom.

SOLUTIONS

Horizontal :

1. Mont saint Baudille. Lev. **2.** Amie. Nouilles. Oita. Me. **3.** Sectes. Étai. Riens. En. **4.** Stère. Usagère. Ruas. UD. **5.** It. Arts. Nunuche. Opta. **6.** Frisure. Se. Érotique. **7.** Der. Orb. Saler. Pong. **8.** Repu. Ut.NL. Palpée. **9.** Liesses. Angelo. Épilés. **10.** Ânesses. Rai. Igor. Ses. **11.** Saluts. Corne. Erses. **12.** Li. Trêve. Recto. **13.** Ruées. Nases. Réanimées. **14.** Aisselle. Déni. Germa. **15.** No. Ruades. Aval. Envoi. **16.** Limaces. PMA. La. Teir. **17.** Épigones. Reniées. Âge. **18.** Amende. Ôtée. Pur. Gun. **19.** Are. Nasale. Relaxés. **20.** Aisne. Barry. Assez. Ré.

Vertical :

A. Massif de la Séranne. AA. **B.** Omettre. INA. Uio. Pari. **C.** Nice. Irréelles. Limés. **D.** Tetras. Essuies. Ige. **E.** Ééru. Psst. Sermonne. **F.** Ans. Trouées. Luanda. **G.** Io. User. SS. Enlacées. **H.** Nues. Bu. Aèdes. AB. **I.** Titans. Tarots. Es. Ola. **J.** Blagues. Narrées. Ter. **K.** Alien. Angines. Pré. **L.** UE. Ruelle. EV. Damée. **M.** DS. ÉcrÉ. Li. Erevan. **N.** Horloge. Ena. IP. **O.** Loiret. Orpailleurs. **P.** Lieu. Impers. Aéres. **Q.** Etna. AP. Érige. Le. **R.** Assouplissement. Gaz. **S.** People. Cerveaux. **T.** Émeut. Nées. Témoigner. **U.** Vendanges. Rosaire. Se.

théâtre théâtre théâtre théâtre théâtre théâtre

Thé dansant

un spectacle d'Art tention

par la Compagnie de la Distillerie

MONTPEYROUX, salle polyvalente, vendredi 29, samedi 30 septembre 2023 à 21h

Participation au chapeau

TRIBUNE

Voici donc que l'été s'approche à grands pas. Les premiers champs sont fauchés tandis que les sarments de vigne se dressent fièrement dans leurs rangées. Les températures grimpent et, par moments, s'installe une douce torpeur. Même si les nouvelles tragiques des guerres en Europe et en Afrique continuent de venir jusqu'à nous, même si l'inflation grève nos budgets, cette période reste traditionnellement celle où l'on commence à relâcher un peu, à se projeter déjà dans des vacances à venir.

Or, nous le savons, l'été est aussi ce moment où, des pays entiers jusqu'aux petits villages, certains dirigeants mettent à profit l'ambiance de légèreté pour faire passer des mesures que l'on ne découvrira qu'à la rentrée, quand il sera trop tard. Ou pour organiser des concertations qui, ainsi, ne devraient connaître qu'une participation limitée. Que voulez-vous ? Il est difficile de mobiliser quand il fait 35° à l'ombre !

Pourtant, l'an dernier, fin juin, c'est un nombre considérable d'habitants qui a, de nouveau, exprimé son refus de la Z.A.C. C'est aussi au cœur de l'été que les habitants ont largement soutenu la demande de consultation pour avis des électeurs. Balayée d'un revers de vote par la liste majoritaire…

Presque un an après, nous avons pu voir des feux de forêts particulièrement précoces et sommes très vraisemblablement à l'aube d'une sécheresse majeure. Force est désormais de constater que ceux qui nous alertaient sur les tensions des ressources en eau avaient raison.

Cela pousse-t-il pour autant la majorité, M. Le Maire en tête, à reconsidérer sa position ? Visiblement non !

Mais il est vrai que dire que tout va bien est tellement agréable ! Montpeyroux est un magnifique village ? C'est incontestable. Alors, pour tout discours, gargarisons nous à le répéter ! « Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles » aimait à ressasser le piètre philosophe Pangloss dans le *Candide* de Voltaire…

Et, plutôt que de laisser émerger un sain débat démocratique, il est bien plus confortable, au moindre problème qui surgit, de manier un étouffoir aux vertus lénifiantes. Quitte, pour la première fois (!), à ne pas publier dans l'*Écho* le compte-rendu d'un conseil municipal[1].

Ainsi l'image trompeuse du consensus est-elle préservée. Caricaturale et fade comme les images d'Épinal.

Félix et Françoise Luschka, élus de « Montpeyroux pour tous »

[1] CM du 29/09/2022 au cours duquel été approuvé le dossier de création de la Z.A.C. - Disponible sur notre site : https://montpeyroux-pour-tous.fr

VOYAGE... VOYAGE...

hampion de l'art de voyager sans bouger et pour cause, retenu dans une prison, Xavier de Maistre sut pousser ses ves de voyages, de liberté, en regardant, en observant intensément le plus petit objet, la moindre couleur, la plus gère ombre dans sa chambre geôle. C'est ainsi qu'il a décrit ses voyages immobiles dans son chef-d'œuvre Voyage autour de ma chambre".

i notre vie fait que l'on ne peut se déplacer pour faire le Tour du monde en 80 jours de ce bon vieux Jules Verne, es écrits de ce romancier visionnaire nous emmènent loin de la vue limitée de nos résidences, de nos maisons, vers es contrées toujours plus étonnantes, des paysages à chaque lecture toujours plus beaux.

i les voyages issus des romans que nous dévorons avec gourmandise, sont la cristallisation de nos envies "ailleurs", de dépaysement, de découvertes, ils ne sont pas les seuls à nous faire rêver, à nous faire sortir de notre ain-train quotidien. Beaucoup de reportages télévisés sont de petites pépites de beauté, de découvertes, d'émer-eillement.

ne fleur n'est plus un simple végétal ordinaire fait d'une tige, de feuilles, d'une corolle plus ou moins colorée, c'est ut un monde, un environnement qui s'offre à nos yeux. La fleur est bien là, mais autour d'elle il y a la prairie, les ois, les rivières, les lacs et par-dessus eux il y a le ciel aux nuages si changeants, les saisons et l'on croit ressentir le oid et la glace des pays nordiques, on sent l'odeur des champignons se développant sous l'humus des forêts ; notre eau brûle sous le contact des chauds rayons du soleil des plages paradisiaques sur lesquelles on a envie de s'allon-er paresseusement.

es voyages, on en vit aussi grâce à des chansons que l'on écoute, distraitement croit-on, mais qui marquent nos sprits. Et brusquement, la bougeotte nous prend. Comment sont-ils en réalité ces lacs du Connemara, battus par les ents, sous un ciel si bas qu'un canard s'est pendu ? Veux-t-on aller à Belle Ile en mer, à Marie Galante ? Ou tout implement à Paris au mois d'août ?

oyage... voyage... C'est bien joli le rêve, l'imagination, mais, oh homme de ma vie, c'est quand qu'on fait les alises ?

MOANGI